



SECTION



SARTHE

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
(Saint Exupéry)

**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques**

CAPL n°3 : mutations : liminaire

Madame la Présidente,

Nous profitons de cette prise de parole pour rappeler nos positions en matière d'affectation-mutation à savoir :

- une affectation au plan national la plus fine possible ;
- 2 véritables mouvements par an ;
- le classement des demandes d'après l'ancienneté administrative ;
- l'examen en CAPN de toutes les situations sociales difficiles ;
- et que tout poste vacant soit pourvu dès lors qu'il est sollicité par un agent.

S'agissant des éléments marquants dans notre département cette année, soit :

- la création de l'EDR (Equipe Départementale de Renfort) par fusion de l'EMR (ex DGCP) et l'EDRA (ex DGI) ;
- la fusion des services envisagée (SIE, trésoreries locales) ;
- le transfert des SPF de Mamers et La Flèche au Mans.

Nous regrettons et dénonçons les dégradations des conditions de travail qui en découleront inéluctablement, à savoir :

- pour l'EDR, une mobilité accrue, une polyvalence imposée à court terme alors qu'on nous a vendu la fusion avec le slogan « chacun garde son métier ».
- après la fusion des services, les suppressions de postes qui pourront reprendre leur cours, en effet, c'est plus difficile quand il ne reste plus que 3 personnes dans la structure !
- la mobilité forcée pour les agents des SPF et des trésoreries locales.

C'est le service public qui s'éloigne encore un peu plus des usagers !

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>